

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
10 fr. pour six mois,  
6 fr. pour trois mois.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,

A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 12 Juin.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
Lois qui autorisent : la ville de Tourcoing à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement ; — le département d'Indre-et-Loire à faire un prélèvement sur le produit de l'imposition créée par le décret du 3 février 1854 ;  
Liste de marins autorisés à exercer le commandement de navires du commerce expédiés au long cours et au cabotage.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

CANTON DE ROUBAIX  
ÉLECTION

d'un Conseiller général et d'un Conseiller d'arrondissement.

CANDIDATS :

POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

**M. MIMÉREL**, sénateur,  
CONSEILLER SORTANT.

POUR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**M. CÉSAR PIAT**  
CONSEILLER SORTANT.

L'administration municipale engage tous les électeurs à se rendre exactement au scrutin ; bien qu'elle ne doute pas de la réélection de ces deux honorables candidats, il est à désirer qu'un nombre important de suffrages leur soit un témoignage public de reconnaissance pour les services importants qu'ils n'ont cessé de rendre au pays.

Roubaix, 10 juin 1858.

TIERS-BONTE.

CHEMIN DE FER DU NORD.

SERVICE DU DIMANCHE 13 JUN 1858.

Ligne de Mouscron à Lille.

Des trains supplémentaires seront faits suivant les besoins du service, savoir :  
De 8 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ;  
De 6 heures du soir à 11 heures.

Nous rappelons à nos lecteurs que les billets de parcours de Roubaix et de Tourcoing à Lille, valables pour la journée du 13, seront distribués dans les gares de Roubaix et de Tourcoing dès le samedi 12.

Les billets d'aller et retour, délivrés journellement et qui ne sont valables que pour une seule journée, seront admis exceptionnellement à l'occasion des fêtes de Lille, à partir du 13, au matin, jusqu'au 15 inclusivement.

Les portes de la ville de Lille resteront ouvertes pendant les nuits des 13, 14 et 15 juin courant, à l'occasion de la fête communale.

A l'occasion des fêtes de Lille, il y aura des billets à prix réduits, valables pour les trains ordinaires, depuis et y compris le dernier train du 12 juin jusqu'au premier train du 16.

Ces billets sont en destination de Lille au départ de Paris et toute la ligne, pour les stations où ne se délivrent pas d'ordinaire des billets d'aller et retour.

Pour les stations communiquant d'habitude avec Lille par billets d'aller et retour, ces billets en destination de Lille, qui ne sont valables que pour un jour, seront admis exceptionnellement, à partir du 13 juin au matin, jusqu'au dernier train du 15 inclusivement.

MM. les organisateurs de la fête du 13 juin se sont préoccupés avec raison de l'embaras que créerait la rareté des petites pièces d'argent aux personnes qui aiment à répartir leurs dons aux nombreux quêteurs du cortège. Grâce à la parfaite obligeance de MM. les directeurs de la Monnaie de Paris, de la Banque et du Comptoir d'escompte de Lille, une somme considérable de pièces de 20 et 50 c. et de 1 et 2 fr., a pu être mise à la disposition de la commission de la quête.

Afin de faire passer plus facilement cette somme dans un plus grand nombre de mains, plusieurs personnes ont bien voulu se charger d'établir chez elles des bureaux d'escompte qui seront ouverts vendredi et samedi de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

On peut donc se présenter aux adresses suivantes pour se procurer les petites pièces à l'usage de la quête.

Chez MM. Aug. Longhaye, rue de Tournay, 24.

A. Eeckmann, V.-M.-aux-Poulets, 23.

L. Danel, Grande-Place, 18.

Meunier, rue de l'Hôpital Militaire, 39.

V. et C. Mas, rue du Molinel, 41.

Loncke, rue de la Barre, 20.

Ed. Delecroix, rue du Metz, 41.

Humbert-Lerville, rue St-André, 21.

Boet, quai de la Basse-Deûle, 64.

Fontaine et Grandel, r. de Thionville, 7.

Rousseau, place aux Bleuets, 24.

Lotar, rue de Roubaix, 27.

Mercier, rue d'Angleterre, 2.

Et au Compt. d'Esc. rue des Jardins.

Le change des monnaies aura lieu obligamment.

MM. les organisateurs de la quête se proposent d'augmenter le nombre de ces bureaux officieux. (Mémorial).

Les voyageurs commencent à arriver à Lille ; chaque train en amène un assez grand nombre. Des mesures sont prises par les restaurants de la ville pour subvenir à la nourriture des étrangers qui vont affluer ici pendant les fêtes de la semaine prochaine. Cette nuit, le train de minuit quarante-cinq minutes a amené de Paris quatorze grands colis de comestibles à l'adresse du *Pré-Catelan*. (Id.)

M. le préfet du Nord croit utile de rappeler aux familles que le délai fixé pour l'exonération des jeunes gens placés dans le contingent de la classe de 1857 expire le 13 juin présent mois.

Les jeunes gens qui, n'ayant point encore fait le versement de la prestation (1,800 fr.), voudraient profiter du bénéfice de la loi du 26 avril 1855, doivent en faire immédiatement la déclaration au secrétariat général de la préfecture ou à la sous-préfecture de leur arrondissement. Il leur sera délivré un certificat d'inscription, sur le vu duquel ils seront admis à faire leur versement, soit à la caisse de M. le receveur général des finances, soit à celle de M. le receveur particulier.

Le conseil de révision statuera le 16 juin, à deux heures, sur les exonérations de la classe 1857. Tous les récépissés de versement devront être parvenus à la préfecture avant cette époque.

La ville de Tourcoing (Nord) est autorisée à emprunter, moyennant un taux d'intérêt qui n'excède point cinq pour cent, une somme de quatre-vingt-seize mille francs (96,000 fr.), remboursable en six années, à partir de 1859, et destinée à la construction d'un abattoir.

L'incendie qui a éclaté à Tourcoing mardi matin dans l'habitation de M. Baisiez-Delmazure, a occasionné une perte d'environ 23,000 fr., sur lesquels 18,500 fr. sont couverts par l'assurance.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 12 JUN 1858.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND

ET SA COUR.

VII

Le diplomate de Mantouffell.

VI. — Voir notre numéro du 9 juin.

— C'est afin que nous ne jouions pas entre nous deux une inutile comédie, que nous agissions franchement l'un envers l'autre, et que nous déposions le masque lorsque nous sommes seuls comme en ce moment. Je vous sers parce que vous me donnez de l'argent ; vous servez l'Autriche parce que vous en recevez d'elle. Je cesserai de vous seconder si, dans les moments critiques, vous ne m'apportez plus, comme aujourd'hui, une bourse pleine ; et vous ne seriez plus si enthousiaste partisan de la suzeraineté de l'Autriche, si, par malheur, la source de ses largesses venait à se tarir. Maintenant, mon cher comte, je crois que nous nous comprenons, parlez donc sans détour : que voulez-vous de moi ? qu'avez-vous à me dire ?

— Oh ! bien des choses très-importantes ! — Je m'en doutais ! Vos flatteries vous avaient trahi. Au fait donc ?

— Vous saurez d'abord, ma chère baronne, que le prince royal sera roi dans quelques jours.

— Pardon, comte ; il a reçu hier soir par un courrier la nouvelle que le roi se trouve mieux, et, visiblement satisfait, il a ordonné que l'on célèbre aujourd'hui la fête de madame de Morien.

— Elle possède donc toujours l'amour du prince ?

— Madame de Brandt haussa les épaules.

— L'amour ! Ne vous ai-je pas déjà dit qu'il n'en a que pour sa flûte ?

— Pas même pour la princesse royale ?

— Pas même pour elle. Et peut-être ne l'aimerait-il point, lors même qu'elle pourrait se métamorphoser en flûte. Elle n'est point d'un bon bois et elle ne rend pas de beaux sons, dirait-il à Quantz, et il l'enfermerait pour toujours dans son étui.

— Et croyez-vous qu'il agisse de la sorte avec elle, bien qu'elle ne soit pas une flûte ? Croyez-vous qu'il la jette de côté ?

— La princesse le craint.

— L'impératrice également.

— Aussi pourquoi donner à un prince si musicien une femme qui non-seulement n'entend rien à la musique, mais qui a, en outre, une voix tellement rauque et parle d'une façon si inintelligible qu'il ne la comprendrait point, dit-elle même les choses les plus spirituelles. Mon Dieu, on ne prend pas une femme uniquement pour la regarder, mais aussi pour causer avec elle.

— Vous croyez donc que, dès qu'il sera libre, c'est-à-dire roi, le prince Frédéric fera prononcer son divorce ? demanda Mantouffell d'un air pensif.

— Personne ne peut le savoir, comte ! Le

prince royal ne parle jamais de sa femme à ses amis même les plus intimes, et madame de Morien a vainement essayé de lui arracher quelque confidence à cet égard. Le prince est très-circonspect et très-délicat.

— Il nous faut gagner madame de Morien.

— C'est une tâche fort difficile, car malheureusement elle est riche et attache peu de prix à l'argent. Il n'y a qu'un moyen : vous savez qu'elle a le cœur très-sensible...

— Je vous en prie, baronne, parlons sérieusement. Nous traitons de choses très-graves, très-importantes, et nos minutes sont comptées. Nous avons besoin de madame de Morien : elle seule possède maintenant de l'empire sur le cœur du prince royal, et il faut qu'elle en use pour l'empêcher de se séparer de sa femme. C'est à vous de l'y décider, ma chère baronne ; c'est à votre éloquence entraînée de lui faire comprendre qu'elle ne peut expier qu'ainsi sa conduite coupable ; que le seul moyen de se réconcilier avec le Ciel est de ramener le mari infidèle dans les bras de sa noble femme.

— Elle ne peut le ramener où il n'a jamais été.

— Mais elle peut l'empêcher de la déshonorer par un divorce, elle et la cour impériale. Il faut que la princesse royale reste la femme de Frédéric, devenu roi. C'est le seul lien qui puisse encore le rapprocher de l'Autriche, qui a dans l'entourage du prince royal de nombreux et de puissants ennemis, dont le plus dangereux est Suhn.

— Celui-ci au moins n'appartient pas à l'entourage du prince, puisqu'il est à Saint-Petersbourg en qualité d'envoyé extraordinaire de la Saxe.

— Et voilà justement le malheur ! le prince a

en lui une confiance illimitée ; ils s'écrivent en chiffres dont on n'a pu jusqu'ici trouver la clef, quoi qu'on ait fait ; mais cette correspondance a eu des résultats : Suhn a procuré au prince royal un prêt de dix mille thalers du duc de Courlande, et il vient encore de lui obtenir de l'impératrice Anne un secours annuel de vingt-quatre mille thalers jusqu'à son avènement au trône. Le prince en a reçu tout récemment le premier terme.

— Quel conte ! s'écria madame de Brandt en riant. Le prince royal est pauvre comme Job, et, depuis quelque temps, ses créanciers assiègent. Pas de jour que l'un ou l'autre de ces vampires ne le visite en personne ou ne lui écrive.

— Et c'est la Russie qui lui vient en aide dans ses embarras ! s'écria le comte avec désespoir. Mais nous travaillerons de toutes nos forces contre ce dangereux ennemi, et nous gagnerons la Prusse à l'Autriche. L'Allemagne a besoin de repos ; il ne faut donc pas que la Prusse prenne les armes contre l'impératrice, sous peine de rompre l'équilibre de l'Europe entière, et de provoquer une guerre qui peut-être plongerait l'Allemagne dans le sang et les larmes pendant nombre d'années. L'Autriche fera tout pour éviter ce malheur, et nous deux, ma noble amie, nous serons ses alliées, nous la seconderons de tout notre pouvoir. La Russie a donné de l'argent à la Prusse, il est vrai ; mais les obligations de ce genre cessent du moment qu'on restitue la somme prêtée. En montant sur le trône, le prince royal paiera ses dettes à la Russie, et ce sera une affaire terminée. Nous devons donc chercher un autre lien qui unisse la Prusse à l'Autriche d'une manière durable. Aidez-moi à le former. Que le prince royal ne